



Primes de déplacement pour une durée de +ou- longue

Par **las vegas_old**, le **01/12/2007** à **22:39**

bonsoir madame. monsieur

j aimerais savoir si la prime de déplacement est obligatoire ?

Mon domaine , la securite ; je reside en banlieue parisienne et mes

deplacements sont situes sur deauville pendant toutes les vacances scolaires.

j espere avoir ete claire merci pour votre reponse amicalement las vegas.